

Procès-Verbal

Séance du 28 Juin 2023

L'an 2023 et le 28 Juin à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de LEPAN Frédéric Maire.

Présents : M. LEPAN Frédéric, Maire, M. JUNIER Éric, Mme SAUTRET Christiane, M. BASTIEN Jean-Claude, Mme SARTOR Laurence, M. BINETRUY Thierry, M. MARTINELLO Jean-François, Mme DROUIN Flavie, Mme MOREAUX Sabine, Mme BERNIER Jocelyne.

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme FRANSQUIN Laurence à Mme SAUTRET Christiane, M. MOUCHEL Florian à M. LEPAN Frédéric, M. HANRIOT Francis à M. JUNIER Éric

Excusé(s) : Mme DARTHOIS Sylviane, M. MOREAUX Mathieu

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 10

Date de la convocation : 22/06/2023

Date d'affichage : 22/06/2023

A été nommé(e) secrétaire : M. JUNIER Éric

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS A L'ÉLECTION DES SÉNATEURS - 2023_33

Réf : 2023_33 : ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS A L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Vu le décret N° 2023-257 du 06 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire IOMA2308397 du 30mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseillers municipaux et de leurs suppléants at à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu l'arrêté préfectoral du 27 avril 2023 fixant le nombre de délégués des conseils municipaux à élire par communes ainsi que le mode de scrutin applicable,

Considérant qu'il convient d'élire pour la commune de Prunay 3 délégués et 3 suppléants,

Vu les décisions n°2301338, n°2301340, n°2301341, n°2301344, n°301345 et n°2301349 du tribunal administratif de Châlons en Champagne en date du 19/06/2023 annulant les opérations électorales de désignation des délégués dans plusieurs communes de la Marne.

Ont été élus :

Délégués : M Jean-François MARTINELLO, Mme Laurence SARTOR et M Frédéric LEPAN.

Suppléants : Mme Sabine MOREAUX, M Éric JUNIER, Mme Christiane SAUTRET.

Questions diverses :

Complément de procès-verbal :

Séance levée à 20h00.

En mairie, le 28/08/20223

Le Maire
Frédéric LEPAN

Secrétaire de séance
M. JUNIER Éric